

Consignes de surveillance Covid19.

Pour le patient :

- Confinement au domicile.
- Surveillance de la température 2 fois par jour.
- En cas d'évolution de l'état général, appel du médecin traitant si il n'est pas joignable ou en cas de signe de gravité du SAMU-Centre 15.

Pour l'entourage, application des mesures suivantes :

- Surveillance de la température 2 fois par jour et surveillance des signes respiratoires.
- Restrictions des activités sociales et des contacts avec des personnes fragiles.
- En cas d'apparition de fièvre ou de symptômes respiratoires chez un membre de l'entourage, prendre contact avec le médecin traitant, ou à défaut ou en cas de signes de gravité, d'appeler le SAMU-Centre 15.

Au sein du logement :

- Il est conseillé de rester dans une pièce spécifique, en évitant les contacts avec les autres occupants du domicile et d'aérer régulièrement. Si possible, une salle de bain et des toilettes spécifiques sont à privilégier.
 - Il est également recommandé de se laver les mains fréquemment,
 - de ne pas toucher d'objets communs,
 - laver quotidiennement les surfaces fréquemment touchées (poignées de portes, télécommandes, téléphones portables, etc.).
- Il est déconseillé de recevoir de visites sauf indispensables, comme les aidants à domicile. Enfin, les livraisons à domicile sont possibles, en laissant le colis sur le palier.